

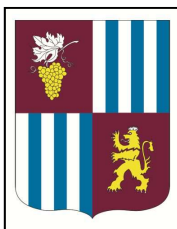
Le journal de *Saussignac*



DECEMBRE 2024

Site officiel Mairie

<https://saussignac-perigord.fr/>



2 Sommaire

Sommaire

Edito	3
Votre Mairie	4
Vie associative et culturelle	16
Vie économique	21



La commune de Saussignac est lauréate du label "Territoire BIO Engagé"
- Edition 2022 -

Cela signifie qu'au moins 20% des terres cultivées sur notre territoire

Objectif fixé dans le cadre du Plan national Ambition Bio
Délivré le 27/03/2023 par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine.

Le Responsable de la collectivité

Virginie LEBRAUD,
Conseillère régionale déléguée à l'agriculture
biologique

Philippe LASSALLE SAINT-JEAN,
Président d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine



L'Agence Postale Communale



LUNDI	de 09h00 à 13h00
MARDI	de 09h00 à 13h00
MERCREDI	de 09h00 à 13h00
JEUDI	de 09h00 à 13h00
VENDREDI	de 09h00 à 13h00
SAMEDI	de 09h00 à 12h00

La Mairie : Tel : **05.53.27.92.27**

Le bourg, 1 Impasse de la Mairie, 24240 SAUSSIGNAC

Email : **saussignacmairie@orange.fr**

**Accueil: Le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 13h00**

Monsieur le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous:

Pour toutes demandes de rendez-vous, veuillez contacter le secrétariat

L'Agence Postale Communale sera fermée
du **lundi 30 décembre 2024** au **samedi 4 janvier 2025**.

Le **Secrétariat de mairie** sera fermé
du **lundi 23 décembre** au **mardi 31 décembre 2024**.

**Une permanence sera assurée au guichet de l'Agence Postale du
lundi 23 décembre au vendredi 27 décembre 2024**



Invitation

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal,

Sont heureux de vous convier à la traditionnelle

Cérémonie des Vœux

Le Dimanche 12 Janvier 2025 à 16h30

Salle du Château de Saussignac



Suivie du partage de la galette des Rois et du verre de l'amitié.



Chères Saussignacoises, Chers Saussignacois,

L'année 2024 se termine, lourde en événements pour la France et pour notre commune. Pour la France, un résultat aux élections européennes qui a conduit à une dissolution de l'Assemblée nationale, et donc à de nouvelles élections législatives, qui plonge le pays dans une instabilité et une incertitude, dans un contexte géopolitique mondial tout aussi incertain.

Pour notre commune, le décès de Daniel RABAT en juillet dernier, après une lutte acharnée contre la maladie.

Après de nombreuses années au service de la commune, et de la Communauté d'agglomération Bergeracoise, Daniel restera dans nos mémoires comme un grand serviteur de notre village et de la république.

Des élections partielles communales ont eu lieu les 15 et 22 septembre pour reconstituer un conseil municipal au complet.

Quatre nouveaux conseillers ont été élus sur 7 candidats en lice : Joseph Da CRUZ élu au premier tour, puis Jon BOLD, Stéphanie ROY et Arnaud SOUBZMAIGNE élus au deuxième tour.

C'est à l'issue du conseil municipal du premier octobre que j'ai été élu maire, Francine MERLO élue première adjointe et Joseph DA CRUZ élu deuxième adjoint.

Je remercie le conseil municipal pour la confiance qu'il m'a accordée, et je suis conscient de la tâche qui m'incombe ayant déjà été précédemment maire dans la commune de VENDRANGES dans la Loire pendant cinq ans.

Cette équipe reconstituée est au travail avec beaucoup de volonté pour aborder la fin de mandature en 2026.

En termes de travaux, cette année, beaucoup de choses ont pu être réalisées, vous en trouverez le détail dans ce bulletin.

Il nous reste à installer deux jeux pour enfants qui seront placés près du tennis.

Pendant cette année 2024, les associations ont poursuivi d'animer notre village avec beaucoup de ferveur comme chaque année.

Le 19 juillet la troupe du Théâtre du Roi de Cœur est venue faire une représentation en plein air à SAUSSIGNAC, ce fut une belle réussite.

Oui, notre village est attrayant et dynamique grâce à ces associations qui s'appuient sur un réseau de bénévoles qu'il faut remercier vivement car sans eux rien ne serait possible.

Continuons de promouvoir notre beau village avec l'aide de nos associations, et continuons de défendre notre école...

Je vous souhaite à toutes et tous, de belles fêtes de fin d'année et une bonne santé.

Une belle année 2025

Meilleurs Vœux.

Le maire,
Philippe GREGOIRE



Présentation du Conseil Municipal



Joseph DA CRUZ Adjoint



Philippe GREGOIRE Maire



Francine MERLO Adjoint



Arnaud DABJAT



Jean Marie MARCHE



Jon BOLD



Stéphanie ROY



Elsa CLAVEL



Annabelle DEGROOTE



Monique PEDEGAI



Arnaud SOUBZMAIGNE

Informations

Informations Personnel Communal

Beaucoup de changement également dans le personnel en 2024.

En début d'année, **Madame Fabienne FERRETI** est venue remplacer Madame **Olga CHOUET** à la confection des repas scolaire et la tenue de la garderie.

Olga est partie en retraite après 37 années passées au service de la commune, et tant appréciée pour son dévouement et la qualité de ses services.

En juillet, **Jérôme CONDEAU** est venu remplacer **Julien BURGER** qui a souhaité prendre un poste à la communauté d'agglomération de Bergerac.

Jérôme assure l'entretien des espaces verts, la maintenance et les travaux dans la commune.

En septembre, **Madame Muriel BERTRANDIE** est venue en renfort auprès de notre directrice d'école en assurant un demi-poste d'assistance, l'autre partie de son temps étant consacré à l'aide au service des repas, et l'entretien des locaux communaux.

Travaux

TERRAIN DE BASKET

Coût total du projet: 23 700 € Hors taxe réalisé avec la participation de La CAB et de l'Etat
Subventions : 13 130 € Fond de concours: CAB 8 800 € et DETR ETAT 4 330 €



Le petit abri est en cours de rénovation

AIRE DE JEUX

Ces deux jeux pour enfants seront prochainement installés : **un tapis volant et un toboggan**, ceux-ci nécessitent un aménagement au sol spécifique pour répondre aux normes de sécurité.

Coût du projet : 3 550 € Hors taxe



Informations

Travaux

ECOLE :
RENOVATION D'UNE SALLE DE CLASSE
Changement du revêtement au sol
Coût du projet : 3 200 € Hors taxe

**RENOVATION APPARTEMENT**

Une rénovation importante est en cours dans l'appartement situé au-dessus de l'atelier communal : isolation des murs périphériques, mise aux normes électriques, changement du mode de chauffage, rénovation de la salle de bains, changement des volets, peinture intérieure et revêtement de sol, installation de meuble de cuisine.

Coût du projet : 61 380 € Hors taxe
réalisé avec la participation de La CAB et de l'Etat

Subventions : : 30 379 € Fond de concours CAB 23 552 € et Fond vert 6 827 €

Cet appartement d'environ 116 m2 sera en location à partir du deuxième semestre 2025



Informations

INCIVILITES

Nous regrettons de constater de plus en plus d'incivilités:
DEPOTS SAUVAGES



Nourriture déversée volontairement dans les fossés !



Encombrants déposés volontairement plutôt que de les remettre en déchetterie !



TAGS SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

VITESSE EXCESSIVE

De nombreuses plaintes d'administrés nous sont parvenues sur des vitesses excessives dans le bourg de SAUSSIGNAC

Toutes les rues et routes sont concernées !!

Nous rappelons que toutes ces incivilités sont inadmissibles.
Nous espérons que les choses vont s'améliorer afin de ne pas être obligés d'en venir à d'autres méthodes !!
Veillons à préserver notre village et nos administrés



Informations**RAPPEL : BRULAGE DES DECHETS VERTS**
Suivant arrêté préfectoral du 16 Juin 2023

Nous rappelons que le règlement départemental pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêts fixe un principe d'interdiction totale de brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département. Les filières de valorisation des déchets verts doivent être privilégiées (broyage, paillage, compostage, mise en déchetterie). Certains brûlages de végétaux sont toutefois tolérés en l'absence de solutions alternatives.

Les dérogations listées ci-dessous ne concernent que les particuliers : aucune dérogation ne peut être accordée aux collectivités ou aux professionnels (entreprises d'espaces verts et paysagiste notamment).

Brûlages des déchets verts issus de la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage et des déchets verts.

En l'absence de solution alternative, les brûlages sont tolérés en période de risque faible, c'est-à-dire du (1er octobre au dernier jour du mois de février).

Les conditions suivantes doivent être respectées :

- Le brûlage doit être déclaré en mairie par écrit au minimum 5 jours avant la date prévue.
- Le formulaire de déclaration de brûlage de déchets est téléchargeable sur le site de la préfecture de Dordogne.
- Le brûlage doit être réalisé par le propriétaire ou un ayant-droit dûment mandaté.
- Le brûlage doit être réalisé entre 10h00 et 16h00.
- Les brûlages en tas ou cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie.
- Le brûlage ne doit pas être effectué s'il existe des risques de propagation du feu et notamment si la force du vent est supérieure à 20 km/h.
- Le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à extinction complète.

Ces brûlages sont interdits dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- Niveaux de risque modéré (du 1er mars au 30 septembre), sévère, très sévère ou exceptionnel.
- Episode de pollution de l'air ambiant.
- Mesure d'interdiction prise par le maire pour des raisons de sécurité ou de salubrité.

Informations**CAMPAGNE DE PRÉVENTION
VOL PAR RUSE
PERSONNES ÂGÉES
OU VULNERABLES.**

Chaque année, sur une période s'étendant le plus souvent de Septembre à Mai, des individus se présentent aux domiciles de personnes âgées sur le département de la Dordogne pour proposer à la vente des calendriers, des cartes postales, des fleurs en plastique, ou tout simplement prétextant rechercher une adresse, un animal de compagnie ou des renseignements sur des biens à vendre.

Parfois, ces démarcheurs se présentent comme envoyés par la mairie, une école ou une communauté religieuse et mettent en confiance les victimes pour commettre des vols (numéraires, carte bleue, sacs à main, bijoux...).

N'OUVREZ PAS AUX INCONNUS !

Quelques conseils de la Gendarmerie de la Dordogne pour se prémunir contre ces vols par ruse.

- Si une personne se présente à votre porte, utilisez systématiquement l'entrebâilleur et le judas et exigez sa carte professionnelle et son ordre de mission ou justificatif de passage. En cas de refus, ne la laissez pas rentrer.
- Si vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, courrier ou voie d'affichage, vérifiez sa venue auprès de son organisme, de votre bailleur ou de vos voisins. Pour votre contre-appel, utilisez seulement les numéros de téléphone que vous avez en votre possession et non pas ceux qui vous sont donnés dans le message.
- Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin ou d'un membre de votre famille. Ne quittez pas l'individu, ne le laissez pas sans surveillance, accompagnez-le dans tous ses déplacements.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez votre argent ou vos objets de valeur et ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires.
- Ne laissez en aucun cas entrer une personne inconnue chez vous.
- En cas de comportement suspect, relever le maximum d'informations, notamment les immatriculations des véhicules et **composez le 17**

Ecole Primaire de Saussignac

A la rentrée scolaire, **25 petits écoliers** ont repris le chemin de l'école :
 10 sont en Grande Section de Maternelle,
 7 sont en Cours Préparatoire
 8 sont en Cours Elémentaire 1ère année.

Afin d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions, l'enseignante, Madame Sonia DAL MAS, a souhaité occuper l'autre salle de classe disponible. Quelques petits travaux de réhabilitation ont été faits.

Projet d'école, programme Phare :

Le projet d'école du RPI repose sur deux axes prioritaires :

Action 1 : Mieux prendre en compte la difficulté scolaire pour garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous les élèves

Action 2 : Favoriser l'engagement des élèves dans des projets citoyens, sportifs d'éducation artistique et culturelle et de développement durable

Labellisation E3D (jardin, projet collectif autour de l'arbre...), USEP, mise en place d'un parcours en EAC

Le Programme Phare est un programme de lutte contre le harcèlement scolaire. Il s'agit d'une des priorités de l'Education nationale.

L'école a participé à la Journée nationale contre le harcèlement, le 7 novembre 2024 ; journée qui permet de sensibiliser et donner la parole à tous.

Projets pédagogiques :

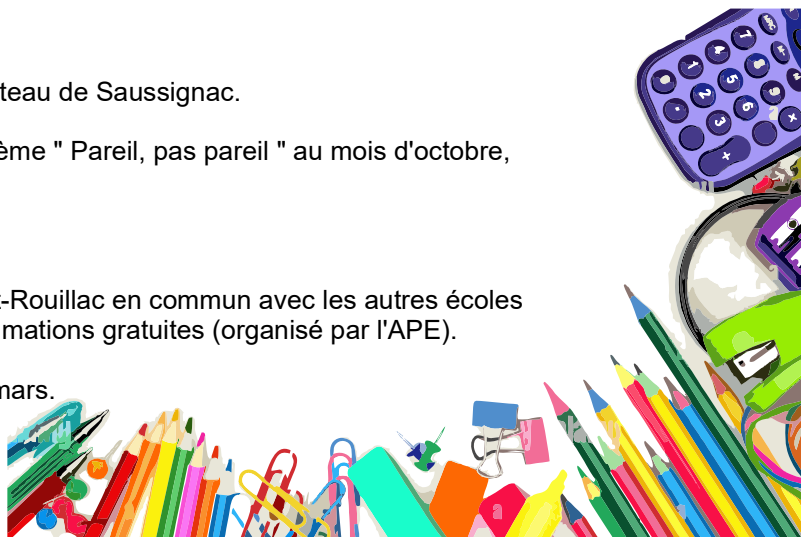
Participation aux Journées du patrimoine au château de Saussignac.

Participation à la grande lessive de l'art sur le thème " Pareil, pas pareil " au mois d'octobre, en commun avec les autres écoles du RPI.

Sortie cinéma prévue en décembre.

Fête de Noël le 14 décembre 2024, à Gageac-et-Rouillac en commun avec les autres écoles du RPI : spectacle chanté des enfants suivi d'animations gratuites (organisé par l'APE).

Le cycle savoir nager se déroulera de janvier à mars.



Cérémonie du 11 novembre 2024



Edito en Anglais



Dear residents of Saussignac,

2024 is coming to an end, still with many difficulties for France and for our commune.

For France, the results of the European elections have led to a dissolution of the National Assembly and consequently to new parliamentary elections which have plunged the country into instability and uncertainty, alongside an equally uncertain and unstable global situation.

For our commune, we had the death of Daniel RABAT last July, after a fierce fight against illness.

After many years of service to the commune, and to the larger Bergerac community, Daniel will remain in our memory as a wonderful servant of our village and the republic.

A partial election was held on September 15 and 22 to reconstitute a full municipal council.

Four new councillors were elected out of 7 candidates in the running, Joseph Da CRUZ elected in the first round, then Jon BOLD, Stéphanie ROY and Arnaud SOUBZMAIGNE elected in the second round.

At the first meeting of the new municipal council on October 1st, I was elected mayor, Francine MERLO as first deputy and Joseph DA CRUZ as second deputy.

I thank the municipal council for the trust it has placed in me, and I am very aware of the task incumbent on me having previously been mayor in the commune of VENDRANGES in the Loire for five years.

This reconstituted team is working with great determination to accomplish as much as possible before the end of the mandate in 2026.

In terms of work, this year, a lot of things have been achieved, and you will find the details in this bulletin.

We still have to install two children's games areas which will be installed near the tennis court.

During this year 2024, the associations continued to animate our village with great fervor as every year.

On July 19, the Théâtre du Roi de Cœur group came to perform an open-air performance in SAUSSIGNAC, which was a great success.

Yes, our village is attractive and dynamic thanks to these associations which rely on a network of volunteers who must be warmly thanked because without them nothing would be possible.

Let's continue to promote our beautiful village with the help of our associations, and let's continue to defend our school...

I wish you all a wonderful holiday season and good health.

A wonderful year 2025

Best wishes.

The mayor,

Philippe GREGOIRE

**LA COLLECTE DES DECHETS CHANGE
POUR LA MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE
A PARTIR DU 1er janvier 2025**

CALENDRIER DES COLLECTES DES DECHETS 2025

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS	COLLECTE DES DECHETS RECYCLABLES
LE LUNDI	LE MARDI

**ATTENTION CETTE COLLECTE
COMMENCERA DÈS LE LUNDI 30 DECEMBRE 2024**

4 déchèteries à côté de chez vous : horaires d'ouverture

Sigoulès

ZAE le roc de la Peyre / 05 53 23 32 28

Du 01/09 au 30/06
Lundi, mercredi, samedi : 9h - 12h
14h - 17h45
le jeudi : 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08
Lundi, mercredi, jeudi, samedi :
7h30 - 13h

Issigeac

La Grange / 05 53 73 34 48

Du 01/09 au 30/06
Lundi, mercredi, vendredi : 14h - 17h45
le samedi : 9h - 12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08
Lundi, mercredi, samedi : 7h30 - 13h

Bergerac

16 rue Denis Papin / 05 53 57 70 66

Du 01/09 au 30/06
Du lundi au samedi : 8h30 - 12h30
13h30 - 18h

Du 01/07 au 31/08
Du lundi au vendredi : 7h - 14h
le samedi : 7h - 14h / 18h - 18h30

Atelier de
valorisation

Fenêtres,
canapés,
fauteuils...
sont démantelés
pour un
meilleur tri.

Saint-Pierre-d'Eyraud

«le Mazet» / 05 53 74 80 91

Du 01/09 au 30/06
Lundi, mercredi, vendredi, samedi :
9h - 12h / 14h - 17h45
Mardi et jeudi : 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08
Du lundi au samedi : 7h30 - 13h

Atelier de
valorisation

**La collecte de vos
déchets change**

avec la mise en place d'un **point d'apport volontaire** accessible 24 h / 24.

Pour les habitants du bourg (voir la carte du secteur concerné),
seules les bornes installées devront être utilisées
à partir du **vendredi 27 décembre 2024**.

La dernière collecte en porte à porte sur ce secteur aura lieu
le mardi 24 décembre pour les ordures ménagères
et le jeudi 26 décembre pour les emballages et papiers.



EMBALLAGES & PAPIERS



papiers, emballages et
briques en carton



emballages en métal



bouteilles
et flacons
en plastique



tous les autres emballages
en plastique



À déposer en **vrac**,
sans les laver,
les emboîter
ni les compacter.

Les ordures ménagères

- Passez votre carte SMD3 sur le contrôle d'accès
- Déposez vos sacs noirs dans la trappe
- Si vous avez des déchets encombrants, déposez les en déchèterie avec votre carte SMD3.



Les emballages et papiers

- Déposez vos emballages et vos papiers en vrac par la trappe d'accès.

*Tous les emballages se trient,
tous les papiers se recyclent !*

Le verre

- Déposez uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre sans couvercles, ni bouchons.
- La vaisselle cassée est interdite ainsi que les lampes, les ampoules et le verre de vitre.

Le carton brun

- Déposez vos cartons bruns à plat directement dans les bornes dédiées après avoir retiré les adhésifs, cerclages, films plastiques et polystyrènes.



SMD3 - Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne
La Rampsolle 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES
09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)
service.usagers@smd3.fr / www.smd3.fr



**Trois modes de collectes seront effectives dans notre commune
suivant les différents secteurs de la commune :**

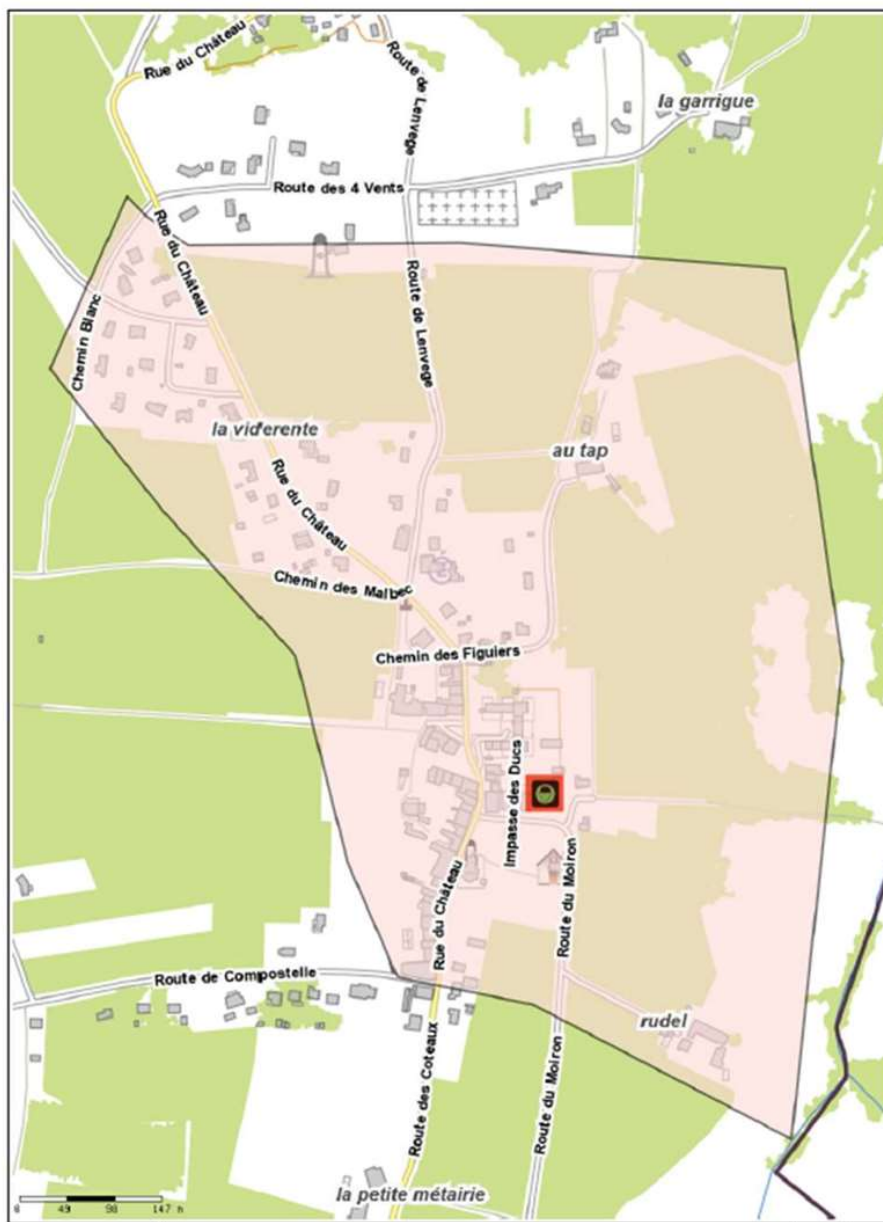
I: MODE DE COLLECTE SUR UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE SEMI-ENTERRE

A titre provisoire, des containers aériens seront installés, des containers semis enterrés courant premier trimestre 2025.



Qui est concerné ?

Tous les administrés habitants dans la partie ombrée ci-dessous



I : MODE DE COLLECTE SUR DES POINTS DE REGROUPEMENT**Point de regroupement**

Sur certaines communes en porte à porte, le véhicule de collecte ne peut pas effectuer de collecte devant le domicile pour des raisons techniques et de sécurité. Dans ce cas, les usagers doivent soit :

- ➔ apporter leurs déchets aux bacs de regroupement pour les ordures ménagères et le recyclable
- ➔ apporter leurs bacs à un point défini.

Des sacs prépayés de couleur orange pour les ordures ménagères sont fournis et compris dans la part fixe.
Le nombre de sacs est défini en fonction de la composition du foyer.

**Qui est concerné ?**

- ➔ **Route du Pressoir** : Le point de regroupement existant situé sur le parking du cimetière est maintenu.
- ➔ **Impasse Montaigne** : Le point de regroupement existant pour les communes de SAUSSIGNAC et GAGEAC ET ROUILLAC est maintenu.
- ➔ **Chemin haut** : Le point de regroupement existant est maintenu.



- ➔ **Chemin de la Belle Etoile et Chemin des Sauvignons** : Le point de regroupement existant sera déplacé car il n'est pas du bon côté de la route pour la collecte.



➔ **Chemin de l'étang** : Le point de regroupement existant est maintenu.



I : MODE DE COLLECTE EN PORTE A PORTE

Qui est concerné ?

Tous les autres administrés qui ne sont pas définis dans les 2 modes de collecte détaillés précédemment, seront en mode collecte " Porte à Porte " .

➔ **Présentation des bacs**

Les bacs doivent être positionnés sur le trottoir ou au bord de la route, éloignés des éventuels obstacles, les ouvertures des bacs face à la route.

Il est conseillé de sortir ses bacs peu de temps avant la collecte et de les rentrer juste après la collecte. Les bacs sont équipés de puces à numéro unique. Lors de la levée du bac d'ordures ménagères (noir) le camion de collecte lit le numéro de la puce, l'identifie et l'enregistre sur la fiche de l'usager.

Pour tous renseignements complémentaires contacter



ANTENNE DE BERGERAC
18, Rue Denis Papin 24100 BERGERAC
Tel : 05 53 58 55 55



Le CEP des coteaux (Culture et patrimoine)

<https://www.cep-saussignac.com>



Des nouvelles de notre association.

A l'occasion des Journées du Patrimoine, les 21 et 22 septembre, le CEP avait invité deux artistes bergeracois : le photographe animalier Daniel Lacan et ses clichés remarquables, véritables tableaux sur la faune locale ; l'illustrateur Jacques Coustillas et ses dessins très originaux sur papier calque (diligences, avions, motos, voitures, chevaux...)

Pour compléter cette exposition, les éditions Secrets de pays proposaient un grand choix de livres et magazines sur le patrimoine local.

Le dimanche après-midi, l'écrivain Pierre Gonthier et l'illustrateur Marcel Pajot ont dédié le dernier recueil de poèmes de Pierre Gonthier, " Les eaux passantes ". 188 visiteurs -dont les 25 élèves de l'école- sont venus au château au cours du week-end : un beau succès pour cette manifestation.

L'exposition des Arts au château a eu lieu du 29 septembre au 13 octobre. Cette 24^{ème} édition était placée sous le signe de la calligraphie et de la poésie. Le public a tout particulièrement apprécié les œuvres présentées, notamment les grands formats de Roxane Durrafourg avec ses portraits, ainsi que les paysages stylisés de la région de Belvès de Nazim. Le public a manifesté son enthousiasme, en découvrant l'ensemble des tableaux d'une grande diversité d'expression.

C'est avec émotion et une grande reconnaissance, que nous avons rendu hommage à Daniel Rabat, notre maire, qui nous a quitté en juillet dernier. Il se plaisait à dire " nos associations, leurs bénévoles, totalement consacrés à la vie de notre territoire, sont une richesse à nulle autre pareille ".

L'an prochain, nous fêterons les 25 ans d'existence des Arts au château, ce sera l'occasion d'inviter les peintres qui nous ont accompagnés durant ces 25 ans.

Les 7 et 8 décembre se tiendra à Saussignac, le traditionnel marché de Noël. 34 exposants seront présents, parmi eux, dix nouveaux participants. Il y aura un salon de thé, une restauration rapide, des crêpes pour régaler le public.



La Gazette du Café Associatif

Programme 2025



31/12/2024 Repas de la Saint-Sylvestre organisé par le Café associatif " Au Timbré "

02/02/2025 Chandeleur - Crêpes " Au Timbré "

01/05/2025 Omelette à l'aillet.

1 vendredi / mois

Soirée "KARAOKÉ" - Consulter Facebook pour les dates.

Tous les mercredis soir

Pizzas = Food Truck sur la Place de l'Église.

Tous les dimanches (10h - 13h) Petit Déjeuner au Café Associatif.

Évènements passés :

Octobre 2024 - Élection du nouveau bureau Conseil d'Administration de l'Association

" Les Habitants de Saussignac "

Mr BERGER Laurent - Président

Mr BOURG Max - Vice-Président

Mr THOMAS Alan - Trésorier

Mme PARSAT Marion - Secrétaire

Mr GUEYLARD Patrick - Communication

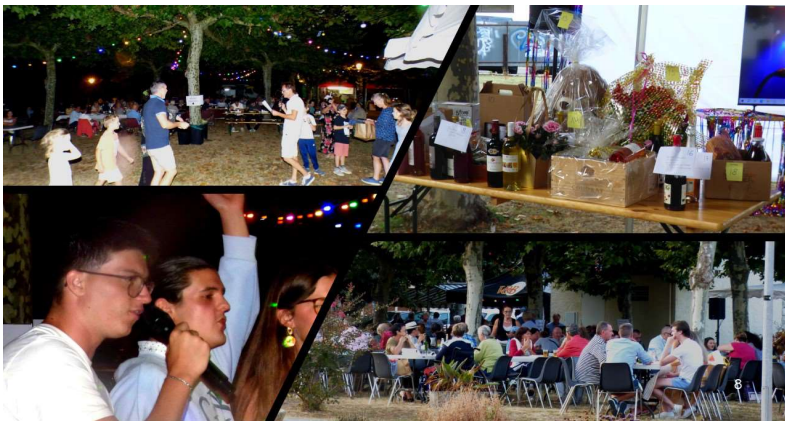
Mme BOLD Caren

Mr ROCHES Olivier

Mr DABJAT Arnaud

Opération Octobre rose

Les activités organisées par l'Association (LHDS) ont permis de récolter 450 € pour la lutte contre le cancer.



Le 13/11/2024, nous avons reçu un groupe de 24 enfants du Centre de Loisirs (ALSH) de Prignonieux lors de leur sortie et visite de Saussignac . Un goûter leur a été offert par l'Association des Habitants de Saussignac



**BASKET A
MONESTIER**



LE CLUB EST TOUJOURS PRESENT ET TOUJOURS AUSSI ACTIF, DES DIRIGEANTS, DES LICENCIÉS DES EQUIPES, DU CHAMPIONNAT, DE LA CONVIVIALITÉ, UN ESPRIT FAMILIAL, DES EVENEMENTS. LA SAISON PROCHAINE PROMET DÊTRE MEMORABLE AVEC UNE NOUVELLE FOIS LA MONTÉE EN REGION DE NOTRE EQUIPE DM1 ET LES 90 ANS DU CLUB ! A VOS AGENDAS !

**RECRUTEMENT
SI VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LA GRANDE FAMILLE DE L'ASMS SOIT L'EQUIPE DE BENEVOLES, SOIT UNE EQUIPE DE JOUEURS, N'HESITEZ PAS ! VOUS ETES LES BIENVENUS !**

**2024-2025
NOUVEAU BUREAU**
NATHALIE ET JÉRÉMY MASSON PASSENT LA MAIN À STÉPHANE LAVAL ET MATHIEU VALVASSORI EN CO-PRÉSIDENTE, CHRISTINE DEVEMY LAISSE LE SECRÉTARIAT REPRIS PAR NATHALIE MASSON. TRESORIER INCHANGÉ BENJAMIN JUILLET

CONSEIL D'ADMINISTRATION

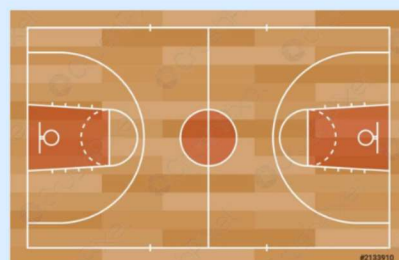
LES MEMBRES
NATACHA JOUANNE
CHRISTINE DEVEMY
KEA VALVASSORI
DAVID MASSON
FANNY CUISSET
GERALDINE LAVAL

**QUELQUES CHIFFRES
PLUS DE 100 LICENCIÉS
10 EQUIPES ENGAGÉES
U5-U7-U9-U11-U15-U18ID-U18D-DM1-DM2**

EVENEMENTIEL

REPAS DEBUT D'ANNÉE
1ER MARS TOURNOI MIE CALINE
19 AVRIL LOTO
1ER MAI TOURNOI MIE CALINE
17 MAI FETE DU CLUB
JUIN MARCHÉ GOURMAND

**DES JOURNÉES BASKET A
DOMICILE AVEC RESTAURATION**
18/01 - 01/02 - 15/02
22/03 - 29/03





DES NOUVELLES DE PAR TOUT ART TISSE



L'association PTAT avec le soutien des 5 communes des coteaux et du conseil départemental vous propose des activités permanentes et des ponctuelles.

De septembre à juin, la gym volontaire pour adultes, salle des associations de Saussignac, les vendredis de 19 h à 20 h, animée par Josette Bridau. Contact Ghislaine Laval au 05 53 27 93 75. Cotisation 70€.

Le Sport Loisir est en sommeil cette année.

En 2024, les randonnées au départ de Loubés-Bernac en janvier et Flaageac en avril ont été appréciées par la trentaine des marcheurs présents. Celle au coucher du soleil a eu lieu autour de Thénac en juin.

Deux spectacles ont été proposés, en mars : Ben Herbert Larue et ses musiciens ont rassemblé 90 spectateurs, en novembre "Yvonne et ma génération Y" a ravi un nombreux public de 110 spectateurs.

Les projets pour 2025:

Dimanche 26 janvier : randonnée des 4 villages (16 kms) au départ de Razac avec pique nique sous la halle de Monestier.

Samedi 29 mars : soirée flamenco au château de Saussignac avec le groupe "Arena Negra", entrée 12 €

Dimanche 6 avril : randonnée au départ de Thénac avec pique nique à Monbos.

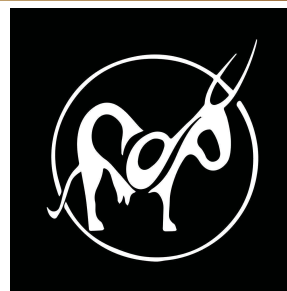
Samedi 7 juin : randonnée au coucher du soleil autour de Saussignac avec Hervé Hirondelle et son orgue de barbarie.

Samedi 22 novembre : soirée théâtre "Martine en patriarcat" avec Marianne Rimbaud de la troupe du Roi de Cœur, au château de Saussignac, entrée 12 €.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu vendredi 6 décembre à 20h30 à la salle municipale de Razac de Saussignac.

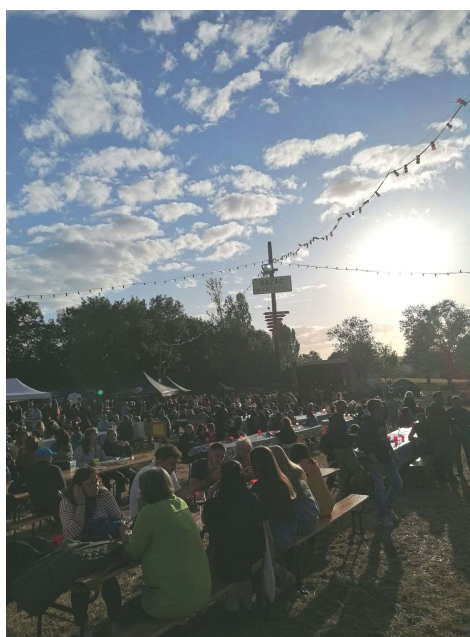


L'édition 2024 du Festival des Ploucs s'est déroulée à Razac-de-Saussignac de Saussignac les 5 et 6 juillet derniers. Malgré une météo frileuse, l'ambiance était à la fête et environ 2000 personnes ont profité des spectacles, des concerts, de la bonne restauration, des bières et vins locaux et surtout d'un magnifique feu d'artifice dont on se souviendra longtemps.



Durant l'été nous avons également participé, avec notre cuisine mobile, à un des apéros des vignerons du lundi, ainsi qu'au marché gourmand de Saussignac : deux soirées bien animées !

Nous vous donnons rendez-vous les **4 et 5 juillet 2025** pour la prochaine édition du Festival des Ploucs qui aura lieu sur la commune de Gageac-Rouillac.



Artisans

Assainissement - Terrassement

CPAT - Cédric Patriarca 06 84 99 05 61

Carreleur

Laval Carrelages 05 53 58 88 23

Electricien

Elec 2.0

Loïc Hazas-Colorado 06 78 01 64 85

Dépannage, installation,
rénovation, pompes à chaleur,
panneaux solaires,
kit de pieuvre électrique

Electricien

Jean-Marc Horbant 06 43 07 06 12

Maçon

Bertrand Pelletane 06 74 12 37 03
Construction, rénovation pierres anciennes

Créatrice de Bijoux, plasticienne

Annabelle Degroote 06 11 60 66 71

<https://annabelle-degroote.jimdo.com>

Producteur de Spiruline

Chris Pressoir 06 74 14 36 14

www.spiruline-perigord.fr

Mise en scène événementielle, décoration et mobilier vintage

Le Scénographe www.lescenographe.fr

Créatrice de vêtements et accessoires pour bébés, enfants et mamans


Lise Marchioro

 Des petits pois et moi 06 16 89 47 37

Piscinier

Jérémy Marchioro 06 40 90 10 15

Construction, rénovation, entretien,
dépannage,terrasse

 Bulle d'O

Conseillère en immobilier
Agent commercial indépendant

 Marie-christine Danckers



06 80 89 55 32

marie-christine.danckers@iadfrance.fr

Production et vente de plants

Le Jardin du Ruisseau de Madame

Anne Bernard 06 44 76 96 88

Mail : lejardinduruisseauamadame@gmail.com

Confitures, compotes et tisanes

Au Pré du Verger

Laure Bernard 06 44 92 19 86

Mail : aupreduverger@gmail.com

Professions libérales

Cabinet infirmier

Alvyn MICHELS 06 19 67 24 99

Office notarial

129 rue du Château 05 53 74 50 50

Restaurants/Café

Café des chineurs

www.chateaufayolle.com

05 53 74 32 02

Le Café 1500



06 42 13 93 67

www.1500.rocks



Café Associatif
« Au Timbré »



MÊLANGE

05 53 24 72 30

www.melange.fr
info@melange.fr

Chambres d'hôtes

Domaine de la Queyssie www.laqueyssie.com	05 53 27 39 37	B.B. La Viderente	05 53 27 93 75
Le 1500 www.le1500.rocks	06 42 13 93 67	Aux champés	06 48 39 65 73
		Ecolieu de Cablanc www.cablanc.com	06 03 76 99 33

Gîtes

Château les Miaudoux www.chateaulesmiaudoux.com	05 53 27 92 31	Château Feely www.chateaufeely.com	05 53 22 72 71
Domaine de Bramefant www.domainedebramefant.com	05 53 22 92 51	Les Marais www.dordognegite.com	
Redworth properties www.redworthproperties.co.uk		Château le Tap	05 53 27 53 41
Le Maynot	06 18 31 02 88	Ecolieu de Cablanc www.cablanc.com	06 03 76 99 33
Le 1500 www.le1500.rocks	06 42 13 93 67		

Vente directe de vins à la propriété

CLOS d'ORSIGNAC	06 82 43 71 80	ROCHES Olivier Le Tap	05 53 27 53 41
CUISSET Gérard Les Miaudoux	05 53 27 92 31	SADOUX Pierre La Petite Borie	05 53 27 92 17
EARL Vignobles, Les Plaguettes Gazziola Serge	05 53 27 01 20	SARL des Tanagras Les Champs des Petites	05 53 27 90 18
FEELY Sean et Caroline La Haute Garrigue	05 53 22 72 71	SARL Marcassin Fayolle	05 53 74 32 02
LANEL Frédéric Le Meynot	05 53 27 90 46		

Pompiers 18
SAMU 15

Gendarmerie de Sigoulès:
05 53 73 53 40 ou 17

Directeur de la publication : Philippe Grégoire, Maire de SAUSSIGNAC

Communication : Elsa Clavel

Rédacteurs : Elsa Clavel, Francine Merlo, Anna Boisvert, Alan Thomas, Henriette Caille, Violette RAUSA

Conception de la production : Marie-christine Danckers

Distribution : Jean-Marie Marche, Jon Bold

